

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

ILE DE FRANCE

Grandes Cultures

Bulletin Technique n° 36 du 7 novembre 2007 - 1 page

Actualités

Stades

CEREALES : levée à début tallage.
COLZAS : toujours des petits colzas à 1-3 feuilles, et les autres à 8-10 feuilles.

Ravageurs céréales

Comme les deux années passées, on enregistre encore un reliquat de captures de **cicadelles** (voir graphique).

Pour les **pucerons**, on trouve toujours des situations avec 1 à 2% de pieds porteurs : en vallée de Seine (Jaulnes, Marolles sur Seine , Fontaine le port-77), à Egreville, Chalautre la petite (77), Saint Vrain (91).......

Ne laissez pas de petites populations séjourner plus de 10-15 jours dans les parcelles.

Les premiers dégâts de mouche (mouche des semis ? oscinie ?) sont signalés.

Maladies céréales

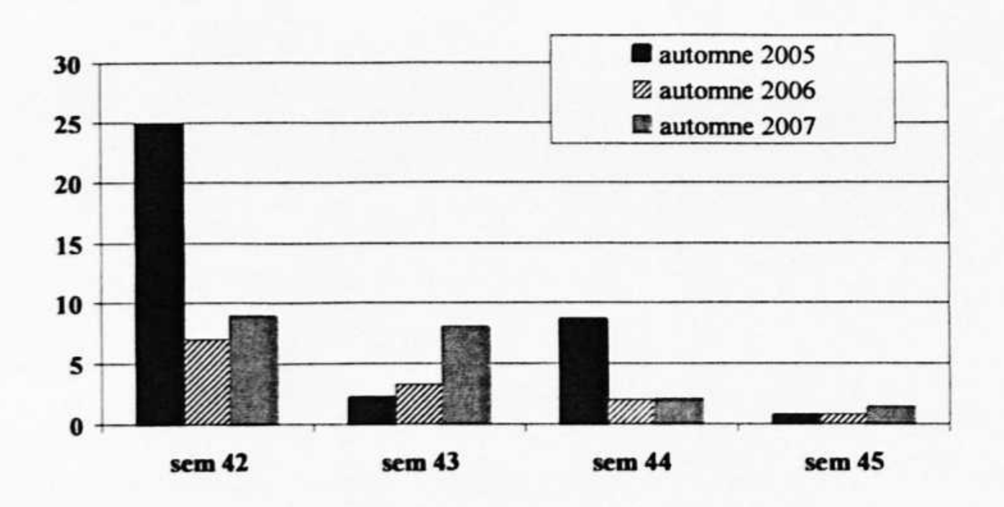
Comme l'an passé, on commence à observer des maladies, notamment sur SANKARA avec de la rouille brune (ex à Touquin-77) ou de l'oïdium (ex à Lisses-91).

Ravageurs colza

Des petits colzas sont encore attaqués par les **limaces**.

Les captures de **grosses altises** sont de plus en plus rares. On observe peu de larves dans les pétioles (10% de plantes maximum dans le sud Seine et Marne). Les captures de **charançon du bourgeon terminal** sont également rares. Des reliquats de **pucerons** restent présents.

Captures moyennes de cicadelles sur blé



Maladies colza

L'**oïdium** reste cantonné dans les secteurs précédemment cités.

La fréquence de pieds porteurs de **phoma** reste importante, mais le nombre de taches par pieds n'est pas aussi élevé que certaines années. Sur les colzas bien développés, les symptômes se rencontrent surtout sur des feuilles anciennes en voie de sénescence. Par contre, la présence de taches sur des colzas peu développés (pas plus de 4 feuilles) est plus soucieuse sur des variétés classées peu sensibles.

Mulots

Après les attaques sur colza, on a maintenant quelques dégâts sur des blés.
La lutte peut s'effectuer avec des spécialités à base de chlorophacinone, bénéficiant de l'usage «lutte contre les rongeurs * mulots» en respectant scrupuleusement les recommandations d'emploi.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de la Protection des Végétaux
ILE DE FRANCE
10 rue du séminaire
94516 RUNGIS cedex
Tél : 01-41-73-48-00
Fax : 01-41-73-48-48

Bulletin réalisé avec la participation de la FREDON Ile de France

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rungis
Directeur gérant : N. THERRE

Publication périodique C.P.P.A.P n°0909 B 07113
ISSN n°0767-5542

Tarifs individuels 2007:
80 euros (papier)
72 euros (fax)
66 euros (mail)